

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mercredi 13 mars 2013 à 20h00

Monsieur Jean-Jacques Guisolan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant de consacrer cette soirée à cette séance du CEt.

Lors de notre prochaine séance, une visite de l'agrandissement de la DLT est prévue à 19h15.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Appel des membres

Sont présents :

- M. Jacques Henchoz
- M. Jean-Jacques Guisolan
- M. Alain Lehmann
- Mme Monique Quillet-Blanc
- M. le Directeur Philippe Duboux
- Mme Carole Boyer (remplace Mme Zombath excusée pour cause de maladie)
- Mme Corinne Gotti
- Mme Anita Sonney
- M. Francesco Delle Donne
- M. Gérald Etter
- M. Pascal Savary
- Mme Sophie Despond
- Mme Sandra Ménétrety
- Mme Cindy Genilloud

Sont absents :

- Mme Delphine Morisset (excusée)
- M. Philippe Delbrouck (excusée)
- M. François Leuthold

2. Mise en discussion du procès-verbal du conseil du 21 novembre 2012

Aucune remarque. Il est donc accepté à l'unanimité.

3. Correspondance

Suite à la discussion du 21 novembre, M. Guisolan a écrit une lettre à Mme Lyon pour demander la mise en congé exceptionnelle de tous les élèves des établissements le 26 avril pour l'étape de Payerne du tour de Romandie.

M. Guisolan fait lecture de la lettre envoyée ainsi que de la réponse de M. Jaccard. Un congé est donc autorisé à tous les élèves de l'ASIPE le vendredi 26 avril 2013.

Les deux Directions souhaitent que la lettre pour le congé soit faite par le CEt.

M. Guisolan va donc l'écrire d'ici la fin de la semaine.

4. Budget 2014

M. Guisolan procède à la lecture du projet de budget 2014.

Le budget est accepté à l'unanimité.

5. Nomination de 2 commissions

5a. Sécurité routière

Le travail de cette commission sera de rendre un rapport au CEt sur tous les points concernant la sécurité sur les trajets scolaires (tels que les transports scolaires, les passages piétons et les patrouilleurs, les pistes cyclables et parcs à vélo sécurisés, les zones de dépose pour les parents amenant leurs enfants en voiture, les pédibus, etc...

Une fois que le rapport est adopté par le CEt, nous le transmettrons au comité de l'ASIPE ainsi qu'aux municipalités concernées. L'idée étant que le rapport ne devra pas être seulement critique, mais aussi d'apporter des pistes et des propositions.

Notre règlement ne fixe pas de nombre minimum ou maximum pour les commissions. Toutefois, il serait souhaitable d'avoir au moins quatre personnes.

Toujours selon notre règlement, nous devrions procéder à cette élection au scrutin de liste, à la majorité absolue. En remplacement, M. Guisolan propose un vote à main levée. Il est accepté à l'unanimité.

La commission « Sécurité routière » est composée de 5 personnes et est nommée à l'unanimité, soit :

- Mme Corinne Gotti
- Mme Delphine Morisset
- Mme Sophie Despond
- M. Pascal Savary
- M. Francesco Delle Donne

M. Duboux propose de rencontrer la personne responsable des transports de l'ASIPE et de profiter de transmettre cette information à la séance des parents prévue d'ici le 12 juin 2013.

M. Savary informera le CEt de « l'état des lieux » lors de notre prochaine séance.

Le CEt remercie toutes les personnes pour leur engagement.

5b. Evènements

Le travail de cette commission sera, dans un premier temps, comme une aide pour les établissements lors de l'organisation d'évènements extrascolaires (tels que le troc-vente, le loto des Brandons, les buvettes ou stands de saucisses lors de fêtes de collèges, etc...).

Elle sera le lien entre le conseil et les établissements scolaires.

La commission « Evènements » est composée de 4 personnes et est nommée à l'unanimité, soit :

- Mme Sandra Ménétreay
- Mme Anita Sonney
- M. Alain Lehmann
- Mme Monique Quillet

Le CEt remercie toutes les personnes pour leur engagement.

6. Agenda

Le Tour de Romandie aura lieu le 26 avril 2013.

La prochaine séance sera le mercredi 12 juin à la DLT à 19h15.

La dernière séance de l'année sera le mercredi 20 novembre.

7. Divers

M. Guisolan rappelle aux membres des représentants des parents d'élèves qu'une réunion des parents doit être planifiée avant notre prochaine séance.

M. Duboux donne des précisions sur l'échange avec des élèves allemands. Il se déroulera du mardi 30 avril au lundi 6 mai. Il y aura environ 20 élèves de 13 ans.

En Allemagne, l'accueil est tout particulièrement bien réussi. Il souhaite donc préparer un « apéro » pour souhaiter la bienvenue aux écoliers allemands.

M. Duboux aurait donc besoin de quelques volontaires pour ce moment (de 15h00 à environ 17h00)

Mesdames Ménétreay, Sonney, Quillet et Monsieur Lehmann se sont proposés volontaires. M. Duboux les remercie d'ores et déjà chaleureusement et reprendra contact en tant voulu pour une planification plus détaillée.

M. Guisolan remercie également pour ces informations et remarque que la commission est déjà mise à contribution.

Mme Despond demande des nouvelles à M. Henchoz concernant les patrouilleuses.

M. Henchoz précise que la Police Cantonale Vaudoise est venue faire des contrôles. Elle a donné l'ordre à la Municipalité d'engager urgemment un deuxième patrouilleur pour le passage piéton du parc aux biches. La Commune va entreprendre une démarche pour l'obtenir ; elle regarde également pour que le financement de ce nouvel employé soit à la charge de l'ASIPE.

Les 3 patrouilleuses ont déjà suivi un cours de rafraîchissement.

M. Savary demande à M. Henchoz une copie de la lettre de la Police Cantonale Vaudoise pour la nouvelle commission « Sécurité routière ».

M. Duboux tient à saluer la commune de Grandcour. Elle a engagé des «patrouilleurs » pour contrôler les élèves à l'arrêt du bus. De plus, il y a depuis peu, des employés communaux qui retiennent les élèves lors de la venue du bus.

La parole n'étant plus demandée, M. Guisolan remercie pour les débats nourris et lève la séance à 20h54. Il propose de nous retrouver à la pinte communale pour partager le verre de l'amitié.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE
ET SECONDAIRE DE L'ASIPE :

Le Président :

La secrétaire :

Jean-Jacques Guisolan

Cindy Genilloud